



**QUARANTE-CINQUIÈME SESSION DU
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**
(Alofi, Niue, 31 octobre-2 novembre 2015)

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE 2016-2020**

(Document présenté par le Secrétariat)

Résumé

1. À l'occasion de sa quarante-quatrième session, le CRGA est convenu d'établir un sous-comité chargé de travailler sur le nouveau plan stratégique directeur de la CPS pour la période 2016-2020 (en vue de présenter ce document au CRGA et à la Conférence pour validation et approbation respectivement, lors de leurs sessions de novembre 2015). Dans ce contexte, la possibilité d'ouvrir le sous-comité à la participation de parties prenantes externes (par exemple l'Union européenne) a été évoquée, de même que la possibilité pour le CRGA de confier à un sous-comité plus pérenne la mission de contrôler la mise en œuvre du plan stratégique et sa pertinence dans le temps.

2. La composition du sous-comité chargé de formuler le nouveau plan stratégique a été arrêtée selon le principe du volontariat à la quarante-quatrième session du CRGA. L'Union européenne a ensuite été conviée aux travaux du sous-comité conformément à la proposition avancée durant cette même session. Le sous-comité ainsi formé se compose des membres suivants : Îles Marshall (président), Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie française, Samoa, Tonga et Union européenne.

Consultations

3. Le calendrier 2015 d'élaboration du plan stratégique 2016-2020 se déclinait comme suit :
 - Février : approbation par la haute direction de la CPS de la note d'orientation relative à l'élaboration du plan stratégique 2016-2020.
 - 22-23 avril : atelier du sous-comité du CRGA – mise en chantier du texte du plan stratégique.
 - Juin : présentation du premier document de consultation au Secrétariat.
 - Missions de consultation dans les pays : États fédérés de Micronésie (9-11 juin), Fidji (31 août) et Tonga (4-7 août) ; réception des observations des Îles Salomon et de Vanuatu par l'intermédiaire du Bureau de pays de la CPS aux Îles Salomon.
 - Juillet : consultation des partenaires du développement.
 - Juillet : consultations individuelles et collectives avec les divisions de la CPS à Suva (15-19 juin) et à Nouméa (23 juin jusqu'à la mi-juillet).
 - Juillet : rédaction du projet de plan stratégique.
 - 11-14 août : réunion de la haute direction. Présentation du projet de plan stratégique. 19-20 août : tenue du deuxième atelier du sous-comité du CRGA ; examen du projet révisé.

- 24 août : diffusion du projet révisé de plan stratégique au sous-comité du CRGA, à la haute direction et au personnel de la CPS.
- Août-septembre : consultation des divisions et des équipes de la CPS à Suva et à Nouméa au sujet du texte révisé.
- Septembre : révisions et corrections apportées au Plan stratégique.
- Octobre : diffusion du projet révisé de plan stratégique auprès du sous-comité du CRGA et de la haute direction.

Observations

4. Dans ses premières recommandations, le sous-comité a demandé à ce que le nom officiel de la CPS, *Communauté du Pacifique*, apparaisse dans le plan et à ce que le *Plan stratégique directeur* soit renommé *Plan stratégique*.
5. Le sous-comité a également recommandé la constitution d'un sous-comité du CRGA qui serait chargé de suivre la mise en œuvre du futur plan stratégique. Le projet de mandat de ce sous-comité a été établi par l'actuel sous-comité et sera présenté pour examen à la quarante-cinquième session du CRGA.
6. Les membres de la Communauté du Pacifique au complet examineront le projet de plan stratégique de la Communauté du Pacifique et discuteront des détails de sa mise en œuvre, lors d'une session extraordinaire du CRGA prévue le dimanche 1^{er} novembre 2015, de 15 h 00 à 17 h 00.

Documents de la session extraordinaire du CRGA

7. Afin de préparer cette session extraordinaire du CRGA, les membres recevront un jeu de documents distinct comprenant :
 - i. le projet de plan stratégique de la Communauté du Pacifique,
 - ii. un projet de cadre de résultats stratégiques, présenté à titre indicatif,
 - iii. les relevés de conclusions des ateliers du sous-comité du CRGA,
 - iv. le projet de mandat du sous-comité du CRGA dont la création est envisagée afin de suivre la mise en œuvre du plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020, et
 - v. l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Recommandations

8. Le CRGA doit se réunir en session extraordinaire le 1^{er} novembre 2015 afin de présenter au Comité plénier ses recommandations finales sur le projet de plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020, ainsi que sur sa mise en œuvre. À l'issue de cette session, un document concis sera élaboré et présenté pour examen à la quarante-cinquième session du CRGA, au titre du point 8 de l'ordre du jour (Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020).
-